Jean-Pierre Sueur défend au Sénat le non-cumul des mandats

Publication : mercredi 18 septembre 2013 16:12

Jean-Pierre Sueur a défendu ce 18 septembre le projet de loi sur le non-cumul des mandats. Prenant appui sur son expérience de sénateur, de député et de maire, il a exposé, prenant des exemples concrets, les difficultés matérielles qui rendent difficile l'exercice simultané de deux mandats importants. Il a dit : "*Il y a tellement de talents, de compétences, de dévouements dans notre pays qu'on ne comprendrait pas que la même personne continue à exercer en même temps deux fonctions qui pourraient chacune être exercée par une personne différente*". Il a par ailleurs mis en garde contre une évolution des institutions qui limiterait les prérogatives du Sénat aux textes relatifs aux collectivités locales (comme c'est le cas du Bundesrat allemand), y voyant une atteinte au nécessaire bicamérisme : "*Aujourd'hui, les deux assemblées sont saisies de tous les sujets. Il y a donc une "navette*". C'est indispensable pour façonner la loi - qui s'applique à tous les citoyens -, "*comme la mer polit les galets*". Jean-Pierre Sueur a enfin rappelé que le Sénat avait ces derniers mois adopté nombre de positions progressistes et a mis en garde contre une "*crispation*" sur le cumul des mandats qui redonnerait une image conservatrice du Sénat, alors qu'il préfère "*le Sénat du progrès*".

.

Phoca PDF